THOMAS W.L. HEPPEL AVENUE DES PÂQUIS 36 1110 MORGES	Demande d'Assemblée Générale de l'Association Flainoise. Le 27 mars 2009 English version on next page

En fin d'année passée, l'association flainoise, vous avertissait d'une nouvelle procédure UTN concernant le projet « Terminal Neige Palace ». Cette démarche s'est terminée en janvier 2009 avec un arrêté du Préfet de Massif autorisant ce développement, à la condition de réalisation de logements pour les saisonniers, point qui avait été mis en avant notamment par l'association. Dans le même temps la municipalité de Magland a procédé à une modification de son plan d'urbanisme pour se mettre en conformité.

Le projet « Terminal Neige Palace » a déjà été le sujet de nombreux débats dans le cadre de notre association. Ce projet a plusieurs fois évolué sur le plan esthétique et la dernière évolution en date montre la diminution d'un étage de la partie haute de l'immeuble devant se situer en bout de Forum.

Actuellement cette version du projet, ainsi que celui d'une résidence venant se greffer sur la piscine actuelle sont visibles au Centre d'Art. Je recommande à tout un chacun d'aller les voir et de se faire sa propre opinion sur leur esthétique.

La majorité du conseil d'administration de l'association flainoise est favorable à un recours contre les autorisations liées à ce projet, se joignant ainsi potentiellement à un consortium de recourants individuels. Etant donné que lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2007, une large majorité de membres avait décidé de ne pas recourir contre ce projet, les membres devraient être à nouveau consultés, la légitimité de l'Association étant portée par ces derniers.

L'article 11 des statuts permet à un tiers des membres à jour de leurs cotisations de convoquer une assemblée générale extraordinaire. Je pense qu'une telle assemblée aurait le mérite de permettre d'avoir un débat sur le sujet et potentiellement, soit de maintenir la décision du 18 avril 2007 ou soit de donner au conseil d'administration une validation claire de sa démarche de recours. Même si la saison de ski touche à sa fin et qu'il sera plus difficile de réunir des membres cet été, je pense qu'une telle assemblée pourrait tout à fait être représentative de l'opinion des membres, grâce à l'information mise à votre disposition sur le site internet de l'association (http://associationflainoise.free.fr) et en donnant des pouvoirs de représentation. Si vous partagez cette opinion et souhaitez vous exprimer sur ces sujets importants, remplissez le formulaire ci-après.

Je soussigné, membre de l'Association Flainoise, demande la tenue dès que possible d'une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Flainoise, sur la position à adopter vis-à-vis des projets d'extension actuels, des textes administratifs (UTN et PLU) et des projets immobiliers.

1. *arrêté UTN du 12 janvier 2009 et modification du PLU de Magland du 4 février 2009,*
2. *futur permis de construire lié au projet « Terminal Neige Palace »*
3. *futur permis de construire lié au projet « Résidence MGM de la piscine »*

et pour chacun d'eux décider de s'opposer ou non par toute voie légale, ou encore de s'associer à des recours déjà déposés.

Nom : Prénom :

email :

adresse ou on peut vous joindre si vous n'avez pas d'email :

Date : Signature (si envoi par courrier) :

nota : la loi ne permet pas d'utiliser le fichier adhérent pour des démarches non décidées par l'association, vos coordonnées sont nécessaires pour vous joindre le cas échéant.

Merci d'envoyer votre demande à proageflaine@gmail.com ou par courrier à Thomas Heppel, Avenue des Pâquis 36, 1110 MORGES (Suisse).

Elle sera prise en compte sous réserve de rassembler au moins un tiers des adhérents de l'association.

Thomas Heppel, Membre du Conseil d'Administration de l'Association Flainoise

THOMAS W.L. HEPPEL
AVENUE DES PÂQUIS 36
1110 MORGES

Request for a General Meeting of the Association Flainoise.

March 27th 2009- Version Francaise sur l'autre page

By the end of last year, the association flainoise informed you about a UTN procedure regarding the "Terminal Neige Palace" project. This was validated in January 2009 by an authorisation of the Prefet of the Alp Region, but under the condition that new residential capacities for seasonal workers will also be built (this was one of the remarks made by the association). At the same time the Magland Municipality has done the legal changes needed in order to be in conformity with that project.

The "Terminal Neige Palace" Project was already the topic of intense debates among the members of the association flainoise. This project has evolved in terms of aesthetics. The last version is showing a reduction of the height of the building positioned at the end of the Forum.

The actual version of the project, and the study of a new building to be implemented over the actual swimming pool, can be examined in an exhibition at the Centre d'Art until April 26. I can only warmly encourage you to visit it and make your own opinion.

A majority of the board of the association flainoise is favourable to act legally against the authorisation linked to this project, joining a consortium of individuals. By decision of the extraordinary general meeting of April 18, 2007, a large majority of the members had decided not to act against this project. Therefore any new decision should be validated by the members to legitimate the process.

The article 11 of the by-laws allows any member to request an extraordinary general meeting based on the willingness of, at least, on the third of the members. I think that such a meeting could be a very good opportunity to have an open debate on this topic and potentially to confirm the decision of April 18, 2007, or to give the board of the association a clear green light to act against the project. Despite the fact that the ski season is nearly coming to an end and that it will become more difficult to setup a meeting with the members during the summer, I think that we can get a representative opinion thanks to the information available on the association webpage (http://associationflainoise.free.fr) and then by using powers of attorney. If you share this view and like to be able to give your own opinion about those sensible topics, please fill and return the form below.

I the undersigned, member of the Association Flainoise, request an extraordinary annual general meeting, as soon as possible, on the position to be adopted about the actual extension projects, the administrative texts (UTN and PLU) and the real estate projects.

1. *UTN bylaw of January 12, 2009 and the modification of the Magland PLU of February 4, 2009,*
2. *future building permit for the « Terminal Neige Palace »*
3. *future building permit for the « Résidence MGM de la piscine »*

And for each of the to decide to object or not, or to join existing opposition procedures

Name : Firstname :

email :

Adress :

Date : Signature () :

Remark : By French law the register of the association cannot be used for an action not validated by the association, so please indicate your complete adress details to stay reachable if needed.

Please send this request by email to : proageflaine@gmail.com or by mail to Thomas Heppel, Avenue des Pâquis 36, 1110 MORGES (Switzerland).

Thomas Heppel, Member of the Board of the Association Flainoise